

Qualification

(ces exemples visent à accompagner les partenaires sociaux dans leur négociation, ils ne sont pas exhaustifs des bonnes pratiques en entreprise)

Objectif de progression	Actions	Indicateurs chiffrés
Relever le niveau de qualification des salariées notamment en favorisant la mixité des métiers	Encourager les femmes exerçant un métier tertiaire à entreprendre une reconversion vers un métier technique	Proportion de femmes entreprenant une reconversion vers un métier technique
	Augmenter le taux de féminisation des filières les plus évolutives en organisant des actions d'accompagnement : formations, tutorat, communication, sensibilisation des managers	Nombre de formations favorisant la mixité des métiers Nombre de tutorats favorisant la mixité des métiers Nombre d'actions de communication favorisant la mixité des métiers Nombre d'actions de sensibilisation des managers favorisant la mixité des métiers
	Informar sur les dispositifs tels que la VAE, le bilan de compétence, le DIF pour accéder à un niveau de qualification supérieur Analyser les conditions d'adaptation de ces postes à la mixité : aménagement des postes, solutions ergonomiques, formation aux métiers techniques	Nombre d'actions de formation, nombre de salariés ayant suivi une formation Nombre de salariés ayant été informés Nombre de salariés ayant bénéficié d'une VAE, d'un bilan de compétences, d'un DIF Nombre de passages à un niveau de qualification professionnelle supérieur, par sexe

Assurer le maintien de qualification des salariés après un congé familial de longue durée	Mise en place d'actions d'adaptation du salarié aux évolutions de son poste de travail intervenues dès son retour de congé ou « x » semaines après le retour de congé	Nombre d'actions de formation destinées à assurer l'adaptation du salarié aux évolutions de son poste de travail Nombre d'actions de formation par sexe
Promouvoir l'accès à un niveau de qualification supérieur à l'issue d'un congé familial	Mise en place d'actions de formation permettant d'accéder à un niveau de qualification supérieur en vue de favoriser l'évolution professionnelle	Nombre de salariés ayant bénéficié de formations qualifiantes (CQP...)
Favoriser la qualification des postes les moins qualifiés et/ou rémunérés	Réserver « X »% du budget pour des actions qualifiantes et/ou diplômantes pour les postes les moins qualifiés et/ou les moins rémunérés	Appréciation des actions de qualification réalisées par rapport à « X »% de « X »% des effectifs les moins qualifiés et/ou rémunérés